

Prendre en charge la victime :

1) Faire alerter ou alerter les secours le plus tôt possible.

- Composer le **15** le **18** ou le **112** pour appeler les secours.
- Décrire précisément aux secours la situation (agent conscient, importance du saignement, membre coincé...)
- Suivre les consignes données par **le médecin régulateur**

2) Installer la victime en position d'attente :

- Allonger la victime ;
- Protéger le moignon en appliquant une compresse ou un pansement avec une légère compression.
- Ne pas utiliser de coton ou de désinfectant ;
- Si un corps étranger est inclus dans la plaie, ne pas le retirer, car cela risquerait d'aggraver la lésion.

3) Conditionner le segment de membre amputé : (Détail ci-dessous)

4) Surveiller l'état de la victime :

- Si elle répond, lui parler régulièrement et la rassurer ;
- Protéger la victime contre le froid et/ou les intempéries ;
- En cas d'aggravation constatée, informer les secours de la situation.



Un garrot doit être utilisé uniquement dans les cas où le pansement compressif est impossible, ou sur avis du médecin régulateur.

Des établissements sont spécialisés dans les interventions chirurgicales de la main :

- **SOS MAIN MULHOUSE : 03 89 32 55 07**
Clinique du Diaconat Roosevelt
14 bd Roosevelt 68200 Mulhouse
- **SOS MAIN BESANCON : 03 81 66 82 42**
CHRU Jean Minjoz
3 bd Fleming 25030 Besançon

Le médecin régulateur du SAMU orientera la victime vers le centre le mieux adapté à la situation.

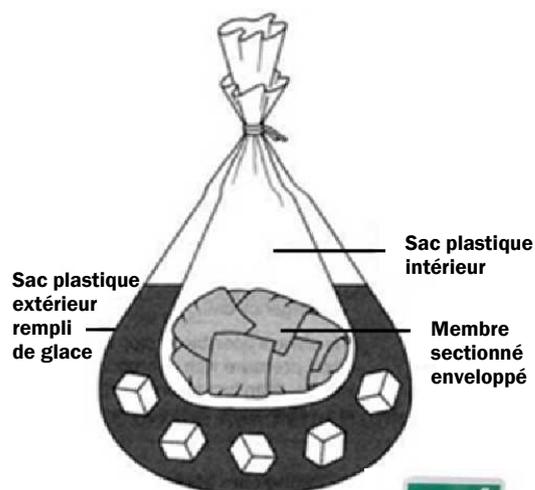
Conditionner le ou les membre(s) sectionné(s) :

De nos jours, il est possible de « réimplanter » un membre amputé à l'aide de techniques de microchirurgie. Les soins à apporter au(x) membre(s) sectionné(s) pour augmenter les chances de réussite sont les suivants :

- **Récupérer le ou les membre(s) sectionné(s)** quel que soit son(leur) état.
- **Envelopper le(s) membre(s) sectionné(s)** dans une compresse ou un linge propre ;
- Placer le tout **dans un sachet plastique propre** qui sera fermé de façon étanche ;
- Placer ce sachet **dans un autre sac plastique rempli de glace** (si possible) ou d'un sac réfrigérant,
- **Ecrire sur le sac le nom de la victime et l'heure** de survenue de l'amputation ;
- **Remettre le tout aux secours** qui assureront le transport de la victime vers l'hôpital.



En aucun cas, le membre amputé ne doit entrer directement en contact avec de la glace, car cela risque d'endommager les tissus et d'empêcher sa réimplantation.



Il existe des kits auto-réfrigérés prévus pour la préservation des membres sectionnés. Ces kits peuvent être mis à disposition des agents en les formant à leur utilisation là où les risques de blessures de ce type ne peuvent pas être supprimés.

